

COMMUNIQUÉ

relatif à la réunion du comité technique de l'École de l'air du 21 juin 2021.

Le comité technique de l'École de l'air (ÉA) s'est réuni le 21 juin 2021, à 14H30. Outre l'approbation du procès-verbal de la séance du 17 mars 2021, ont été abordés les points suivants :

- **Le comité technique a rendu un avis favorable :**
 - **A un projet de modification du règlement intérieur général (RIG).** Cette modification, qui sera présentée à la validation du prochain conseil d'administration, ouvre la possibilité de recourir au vote électronique pour les élections au conseil d'administration et au conseil académique.
 - **Au projet de plan de formation 2022 pour le personnel civil.** La mise en œuvre du plan dépendra néanmoins des sources de financement ouvertes (processus en cours d'étude avec l'administration centrale du ministère des armées).
 - **A un projet de délibération relative à la rémunération des agents contractuels.** Cette dernière, qui sera présentée à la validation du prochain conseil d'administration vise à clarifier et à rendre plus attractives les règles de rémunération des agents sous contrat recrutés par l'école.

- **Informations concernant :**
 - **Les textes relatifs aux délégations de pouvoir du ministre des armées aux directeurs des établissements publics placés sous sa tutelle, en matière de gestion et d'administration du personnel civil.** Un décret et un arrêté sont attendus pour mise en œuvre au 1^{er} juillet 2021, impliquant un élargissement conséquent des compétences des directeurs généraux en la matière.
 - **Les nouveaux textes relatifs au télétravail :** arrêté du 28 avril 2021 et d'une circulaire-guide relatifs à la mise en œuvre du télétravail au sein du MINARM. Les principes en seront déclinés au sein de l'ÉA. Les formulaires de demande pour le télétravail pérenne peuvent d'ores et déjà être demandés auprès du SRH.
 - **L'adaptation de l'organisation de l'École en septembre 2021 :** transfert de la DFORH à la DRHAA, à Tours ; mise en place de la Plate-forme d'Innovation scientifique technologique et d'Enseignement (PISTE), au sein de la DGER ; changement d'appellation du bureau « Formations Exportables » en bureau « de la formation professionnelle continue », au sein du pôle Partenariat ; reconnaissance du poste de directeur de cabinet, à la DGEA ; mise en place d'un poste d'adjoint au service RH, au sein de la DS.
 - **Les travaux en cours et perspectives :** déploiement du SIRH ; campagne d'attribution du CIA et travaux sur la cartographie des groupes IFSE (fonctionnaires non enseignants) ; textes fonction publique sur la protection sociale complémentaire.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ÉCOLE DE L'AIR
& DE L'ESPACE**

SALON-DE-PROVENCE